

Vivre dans un village fleuri

Village fleuri catégorie 3 Fleurs
Depuis 2006



L'implication des habitants dans le fleurissement

I/ La démarche de valorisation

I.1- LES MOTIVATIONS DE NAVES

La commune de NAVES s'est engagée depuis plus de trente ans dans un projet global d'aménagement de son territoire communal, où l'embellissement et le fleurissement du cadre de vie ont toujours été les leitmotivs avec la collaboration de la paysagiste Christiane DELVAUX.

Ces actions de fleurissement et d'embellissement ont été en effet motivées par l'envie :

- d'améliorer la qualité de vie des habitants,
- d'améliorer l'accueil des visiteurs,
- de qualifier l'image de la commune et du Nord,
- de favoriser la cohésion sociale,
- de protéger et valoriser son environnement.

Les 3 Fleurs délivrées en 2006 par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris récompensent toutes ces bonnes volontés mises au service de NAVES, qui, dans un souci d'amélioration constante, a pris en compte au fur et à mesure des années les remarques du Jury.

I.1 I- LA STRATEGIE D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT

→ Depuis 1990 sous l'impulsion de Monsieur le Maire et les conseils de Madame Delvaux – paysagiste, les aménagements paysagers ont été accompagnés d'une partie en pavage qui permet aussi l'infiltration des eaux de pluie.

→ Poursuite de l'aménagement qualitatif de rues et d'entrée communale dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie (F.D.A.N.), avec l'aménagement en 2012-2013 :

- de la rue de Cagnoncles,
- le giratoire et la rue de Cambrai



Deux clichés de la rue de Cambrai (1930 et 2013) pour exprimer l'évolution et la fonction d'un même site.

- les rues du Faubourg et Joliot-Curie :



Une végétalisation à chaque fois présente dans tous les projets, adaptée au contexte ; ici un mur aveugle permet d'intégrer de la verticalité avec des plantations de grimpantes.

→ Continuité dans la concrétisation d'un programme pluriannuel de travaux d'enfouissement des réseaux des axes stratégiques, soit : aux entrées communales, dans les rues de Cagnoncles et de Cambrai ainsi que la place de l'église et la place des écoles

→ Cohérence des mobiliers : Le mobilier urbain et les panneaux directionnels en harmonie pour l'ensemble du territoire communal.



→ La réglementation urbaine et le P.L.U. : Lors de la révision du plan d'occupation des sols en 2001, le type de plantations le long des rues fût réglementé, afin d'éviter des couloirs de thuyas.

Le Conseil Municipal a souhaité améliorer l'existant par la création d'un PLU 2019. Dans l'équipe du bureau d'étude fut intégré un paysagiste et de conserver les prairies humides favorable à la biodiversité (pas de constructions)

→ L'amélioration du fleurissement de la Chaussée Brunehaut, et rue Malherbe ;
- la réorganisation des jardins familiaux, avec récupération d'eau pluviale ;
- la reconversion du terrain de football en un espace d'accueil de la biodiversité, en collaboration avec la Fédération de Chasse avec création d'un verger pédagogique.

→ D'autres projets ont été réalisés en 2024 : la création d'un « coin des mamans » (aire de jeux pour petits avec accompagnement paysager et mobiliers).

I.III – LES STRATEGIES DE GESTION

→ Un employé municipal motivé au service de la gestion des espaces publics et un contrat aidé.

→ L'insertion des jeunes à la recherche d'un premier emploi :

Chaque année des contrats sont signés avec la mission Locale pour former des personnes à l'entretien de l'environnement et des espaces verts.

Des personnes en difficulté familiale, personnelle et professionnelle sont souvent inconnues des services sociaux pour vivre en marge du système et nous leur permettons de renouer avec le monde du travail.

→ Le renforcement du matériel de tonte

→ Les principales tâches réalisées :

- ✓ massifs et jardinières
- ✓ tonte du gazon
- ✓ propreté du territoire avec la collaboration des habitants
- ✓ désherbage mécanique et manuel
- ✓ arrosage à l'eau du puits
- ✓ paillage : branches broyées par le personnel communal



II/ L'animation et la promotion de la démarche

II.1 – L'IMPLICATION DES HABITANTS

→ Un patrimoine entretenu par les bénévoles de la vie associative :

« Le Calvaire »



« La Chapelle », Route d'Iwuy



→ L'association « Histoire et Culture » organise :

- La fête médiévale de septembre



Les sorties et déplacements de la Géante
Brunehaut sont rémunérés et permettent l'achat
de fleurs
Participation à la fête de l'eau à Saint-Amand (2024)



- Le concours des maisons fleuries (façades, jardins, cours)



→ L'association des Parents d'élèves
organise le Marché aux Fleurs de printemps
et de Noël
avec un fleuriste navois
le carnaval en mars



→ L'AJR et l'école animent un jardin partagé aux abords du groupe scolaire
Les élèves ont fabriqué un présentoir à aromates posé en devanture du jardin partagé



Si la commune sert d'exemple, les particuliers suivent cette impulsion pour l'entretien des habitations et leur fleurissement :



→ Une vie associative dynamique encourage les aménagements paysagers :



Ex : L'association « les Babyboomers »

→ Le fleurissement favorise la fête des voisins

→ Le fleurissement au service pédagogique du handicap :

Les personnes à mobilités réduites et déficientes de l'association l'ADAPT, dont l'accueil de jour se trouve à NAVES, s'intéressent au fleurissement avec leurs éducateurs



→ Les scouts (leur campement) engagés dans la propreté du village



Leur campement où ils soignent les repousses de chênes dans un espace naturel protégé



→ La paroisse :
une messe en plein air au cœur du fleurissement



II.II- LES RETOMBÉES TOURISTIQUES

→ Plus de 1500 visiteurs pour découvrir la reconstitution historique d'un campement médiéval dans un environnement verdoyant.



→ Un gîte pour touristes de passage
Une idée pour faire connaître un Village Fleuri du Nord sur une voie romaine.

→ Faire aimer le Nord et la Prévention routière : la commune a reçu l'Echarpe d'or de la prévention routière en 2015.

→ Une commune attachée à la culture de la région :

Sa géante la Reine Brunehaut et l'Harmonie



III/ Le patrimoine végétal et le fleurissement

III .I- LES ARBRES

→ Une palette arborée relativement diversifiée :



Ex : le long de la Chaussée Brunehaut



Ex : La rue Jacques Duclos

III .II- LES ARBUSTES ET PLANTES GRIMPANTES

→ Des massifs arbustifs variés offrant des volumes contrastés :



Ex : Les abords de la salle polyvalente illustrent la diversité des formes, des volumes

→ Plusieurs murs pleins issus de la présence de corps de ferme ou des extensions d'habitations ... sont propices comme support de verticalité à la plantation de grimpantes :



III .I- LES PELOUSES, PRAIRIES ET COUVRES-SOLS

→ Une alternance de pelouses, prairie fleurie et couvres-sols selon le contexte :



IV .I- LE FLEURISSEMENT

→ Un fleurissement avec l'emploi de vivaces, d'annuelles et de bulbes, constituant des décors variés au rythme des saisons.

Ici, la saison hivernale / début du Printemps :



→ Le fleurissement particulièrement fourni des principaux lieux de vie :

✓ la mairie et la Grand Place :



✓ la Place de l'église :



✓ la Place des écoles



✓ la Salle d'activité « La Grange »



✓ la Salle des fêtes



→ Le fleurissement et le devoir de mémoire :

le square de la Libération et son arbre remarquable

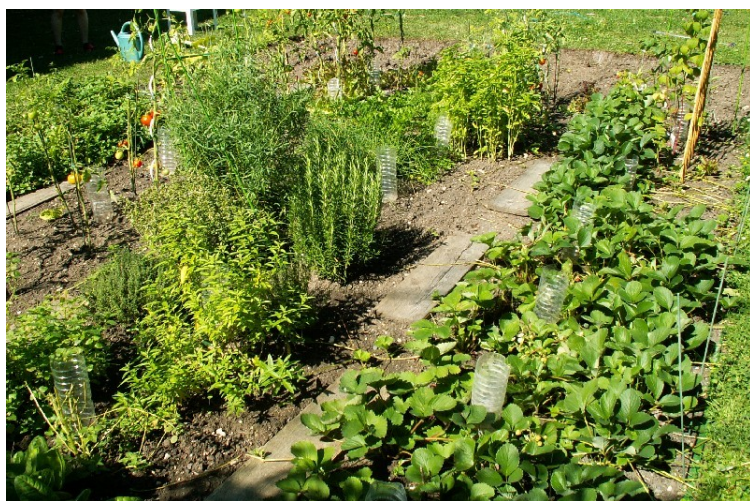


IV/ La gestion environnementale et la qualité de l'espace public

IV .I- LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

→ Des fleurs - des légumes - des plantes aromatiques :

Sur un terrain communal,
6 potagers organisés par les habitants et offerts à la pédagogie des élèves



→ L'ancien terrain de foot devenu verger avec ruches géré par la Société de Chasse

L'ancien terrain de football, c'est un hectare transformé en verger en novembre 2016. Pommier reinette de France, cerisier gros bigarreau de la Groise, cerisier guigne noir de Ruesnes, prunier reine Claude et goutte d'or, poirier comtesse de Paris, Côte d'Or tige, Triomphe de Vienne sont quelques-unes des variétés de notre verger fournies par les pépinières Delser à Bourlon



→ Des ruches ont été installées en 2023



→ Pose de mangeoires le long de la chaussée Brunehaut fabriquées par un parent d'élèves bénévole (François Holin)



→ Les oiseaux d'ici – visible à l'entrée de l'espace nature



→ Dans le cadre du remembrement, il fut planté des haies le long des chemins :



IV .II- LES ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES

→ La gestion des déchets verts :

Chaque mercredi le personnel communal ramasse gratuitement les déchets verts des habitants du village pour ensuite les déposer sur le site de compostage géré par le groupe SUEZ ou les déchets verts seront transformés pour les agriculteurs. Cette initiative permet d'éviter que les particuliers les brûlent dans leur jardin. (Nuisances, pollution, écologie...)



Dépôt des déchets verts



Tourelle du crible
pour triage du compost



Compost
prêt pour l'agriculture

→ L'économie d'énergie à l'école maternelle : pose d'un bardage bois isolant et double vitrage des menuiseries extérieurs ; éclairage par détection de présence et variateur d'intensité

→ L'économie d'énergie à l'école primaire : double vitrage, isolation des plafonds et murs, pompes à chaleur, éclairage leds

→ La pédagogie sur le cycle de l'eau : thème des élèves de l'école primaire avec la participation de Noréade (film pédagogique et visite d'une station d'épuration)

→ La mise en place d'un dispositif pour réduire la quantité de déchets ménagers en partenariat avec l'ADEME et la Communauté d'Agglomération de Cambrai

IV .III- LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

→ Reconquête et aménagement paysager d'anciens dépôts sauvages :



→ Les chemins de randonnées (à pied, à vélo, à cheval) autour du village...



... offrant aux promeneurs de fabuleuses rencontres insolites : des biches et des cigognes !



IV .IV– LA GESTION ECO-RESPONSABLE

- Gestion de l'énergie : leds (éclairage public dans toute la commune)
- Gestion de l'eau (récupérateurs d'eau de pluie, variété de plantes sobres en eau)
- Gestion des déchets verts (paillages et compost)
- Gestion des déplacements (en vélo et la marche)
- Antigaspi à la cantine (les déchets alimentaires vont aux poules chez l'habitant volontaire)